



Décarboniser le portefeuille d'affaires d'Exportation et développement Canada

Mémoire présenté au Parlement canadien pour l'examen de la *Loi sur le développement des exportations*

9 novembre 2018

Inclut des recommandations pour une réforme législative endossées par :

Les Ami(e)s de la terre Canada
Comité pour les droits humains en Amérique latine
Église Unie du Canada
Environmental Defence
Fondation David Suzuki
Greenpeace Canada
Mining Injustice Solidarity Network
Oil Change International
Oxfam Canada
Projet accompagnement Québec-Guatemala
Réseau action climat Canada

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de contribuer à l'examen par le Parlement de la *Loi sur le développement des exportations*, la *Loi habilitante d'Exportation et développement Canada* (EDC). En plus des nombreuses recommandationsⁱ sur la gestion par EDC des risques de dommages environnementaux, de violation de droits humains et de corruption, nous ajoutons ici des éléments qui peuvent contribuer à contrer son impact négatif sur les changements climatiques.

La communauté scientifique a récemment sonné d'alarme sur les conséquences catastrophiques et irréversibles à prévoir si l'utilisation des combustibles fossiles n'est pas réduite de moitié d'ici 2030.¹ L'an dernier, EDC a accordé plus de 10,4 milliards de dollars en soutien aux entreprises pétrolières et gazières, le tout sans formuler d'engagement pour supprimer graduellement les combustibles fossiles de son portefeuille d'affaires. Ce soutien à l'industrie des combustibles fossiles va à l'encontre des engagements du Canada sur les changements climatiques. Le Parlement doit pallier cette incohérence et réformer la *Loi sur le développement des exportations* pour faire disparaître un tel soutien.

Contexte

En tant que société de la Couronne, EDC est tenu de fonctionner conformément aux obligations internationales du Canada. Il est donc fondamental que le portefeuille d'affaires de l'organisme reflète les engagements du Canada de s'attaquer à la crise des changements climatiques dans le monde. Le Canada est lié à l'Accord de Paris et, à ce titre, doit déployer « tous les efforts possibles » pour sabrer dans les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter la hausse de la température mondiale « bien en deçà » de 2 °C.

Dans un rapport décisif publié le mois dernier par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), des scientifiques à travers le monde ont convenu que la hausse de la température ne doit pas dépasser 1,5 °C et que la pollution par le carbone doit être réduite beaucoup plus rapidement que prévu.² Le réchauffement survenu jusqu'ici provoque déjà des effets dévastateurs dans le monde. Chaque année, des centaines de milliers de personnes perdent la vie et des centaines de millions sont gravement affectées par les changements climatiques.³ L'expansion ininterrompue de l'industrie des combustibles fossiles exacerbera sérieusement ces effets négatifs. La combustion des réserves de pétrole et de gaz des champs exploités présentement réchaufferait à elle seule la planète au-dessus de la limite de 1,5 °C.⁴

Les pays riches, dont le Canada, ont reconnu la nécessité d'abandonner rapidement le soutien financier public au charbon, au pétrole et au gaz par des engagements tels que ceux du G7 en faveur de l'élimination des combustibles fossiles d'ici 2025 et l'objectif de l'Accord de Paris « que les afflux financiers s'alignent sur des plans pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ».

ⁱ Consultez notre mémoire *Accroître la reddition de compte et la transparence des pratiques d'Exportation et développement Canada* : <https://aboveground.ngo/fr/reformes-pour-reddition-de-compte-exportation-et-developpement-canada>.

Un nombre croissant d'institutions financières a adopté des mesures décisives pour limiter leur soutien aux combustibles fossiles. Par exemple, le fonds de pension norvégien et les compagnies d'assurance AXA et Generali ont cessé d'investir dans les entreprises qui tirent plus de 30 % de leurs revenus du charbon.⁵ Au moins sept banques commerciales majeures ne financeront désormais plus l'exploration, la production et le transport de pétrole des sables bitumineux,⁶ une ressource associée à des émissions particulièrement élevées. La Banque mondiale va même plus loin : d'ici 2020, elle ne financera plus *aucune* extraction de combustibles fossiles sauf dans des circonstances exceptionnelles.⁷

Politique d'EDC sur les changements climatiques

La *Loi sur le développement des exportations* laisse à EDC un pouvoir discrétionnaire sur la composition de son portefeuille d'affaires. En 2010, EDC a élaboré une politique sur les changements climatiques qui reconnaît son « soutien à des entreprises canadiennes dans des secteurs à forte intensité de carbone ». ⁸ EDC y déclare « lutter contre les changements climatiques »⁹ mais ses politiques sont loin de refléter cet ambitieux objectif. L'organisme n'a formulé que les timides engagements suivants :

- EDC ne financera pas de nouvelles centrales thermiques au charbon dans certains pays désignés à moins qu'ils aient recours au captage et au stockage du carbone ou à des « méthodes technologiques équivalentes de réduction d'émissions ».
- Dans d'autres pays, EDC ne soutiendra pas de nouvelles centrales au charbon à moins qu'il estime qu'elles respectent certaines normes internationales.
- EDC soutiendra les centrales au charbon existantes si ce soutien « entraîne une réduction des émissions ».
- EDC se basera sur des « principes de saine gestion des risques environnementaux et financiers » dans son soutien aux entreprises qui agissent dans des secteurs à fortes émissions de gaz à effet de serre (GES).
- EDC « envisagera différents moyens de créer un équilibre entre les coûts et la faisabilité technique » dans son approche d'atténuation des changements climatiques, par exemple « en amenant ses clients » à comprendre les risques pour le climat et à saisir les possibilités liées à leurs activités, en s'assurant que les projets intègrent des options « rentables » d'atténuation des risques environnementaux et d'adaptation aux changements climatiques, en « demandant » aux proposants de projets à haut risque de quantifier les émissions de GES et en facilitant « l'exportation de biens et services environnementaux ». ¹⁰

EDC ne s'est pas engagé à éliminer le soutien aux entreprises qui exploitent le charbon ou qui dépendent largement des centrales thermiques au charbon dans leurs opérations. Comme il est mentionné ci-dessus, l'organisme continue de fournir un soutien substantiel aux entreprises pétrolières et gazières, y compris celles qui poursuivent des projets de sables bitumineux, et ne fait aucun engagement pour réduire ce soutien à court ou à long terme. Le financement d'EDC dans les projets pétroliers et gaziers hisse le Canada parmi les quatre principaux agents de crédits à l'exportation de combustibles fossiles du G20.¹¹ En 2017 l'organisme a versé 10,4 milliards de dollars en soutien aux entreprises pétrolières et gazières,¹² et seulement 1,5 milliard de dollars aux entreprises de technologies propres.¹³

Le soutien d'EDC en faveur de l'industrie des combustibles fossiles va à l'encontre des engagements du Canada pour combattre les changements climatiques. Le Parlement doit réformer la *Loi sur le développement des exportations* pour assurer que les activités d'EDC sont conformes aux objectifs du Canada sur les changements climatiques.

Recommandations

- La *Loi sur le développement des exportations* doit être modifiée afin d'interdire à EDC de financer :
 - des projets de charbon, de pétrole et de gaz, y compris ceux qui visent à développer ou agrandir des infrastructures de transport ou de consommation de charbon, de pétrole et de gaz ;
 - les entreprises qui dépendent en grande partie du charbon ; et
 - les entreprises dont la principale activité est reliée au charbon, au pétrole ou au gaz.
- Cette modification à la *Loi sur le développement des exportations* doit s'appliquer à tous les comptes d'EDC, y compris le Compte du Canada.ⁱⁱ

Organisations signataires

Les recommandations faites dans ce mémoire sont endossées par

- Les Ami(e)s de la terre Canada
- Comité pour les droits humains en Amérique latine
- Église Unie du Canada
- Environmental Defence
- Fondation David Suzuki
- Greenpeace Canada
- Mining Injustice Solidarity Network
- Oil Change International
- Oxfam Canada
- Projet accompagnement Québec-Guatemala
- Réseau action climat Canada

ⁱⁱ Le Compte du Canada permet à EDC de soutenir des transactions qui seraient normalement considérées comme trop risquées à supporter mais que le ministre du Commerce international considère comme étant dans l'intérêt national du Canada. Plus tôt cette année, plus d'un milliard de dollars du Compte a été utilisé pour faciliter l'achat du projet d'expansion Trans Mountain par le gouvernement du Canada. EDC, « À propos de nous : Compte du Canada », <https://www.edc.ca/fr/a-propos-de-nous/entreprise/divulgation/rapports-transactions/compte-canada.html>.

Sources

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « Summary for Policymakers », *Global Warming of 1,5 °C: An IPCC Special Report on the Impacts of Global Warming of 1.5°C above Pre-industrial Levels and Related Global Greenhouse Gas Emission Pathways, in the Context of Strengthening the Global Response to the Threat of Climate Change, Sustainable Development, and Efforts to Eradicate Poverty*, 8 octobre 2018, http://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15_spm_final.pdf, p. 15.

² Ibid, p. 21.

³ En 2009 le Global Humanitarian Forum a publié un rapport où on estime que l'impact négatif des changements climatiques tue 300 000 personnes et en affecte sérieusement 325 millions chaque année. (Consulter *Human Impact Report: Climate Change – The Anatomy of a Silent Crisis*, <http://www.ghf-ge.org/human-impact-report.pdf>, p. 1.) Plus récemment, une étude commandée par les gouvernements de 20 pays a révélé qu'à peu près 400 000 personnes meurent chaque année – surtout des enfants dans les pays les plus pauvres – en raison de l'impact négatif des changements climatiques. (Consulter Fundación DARA Internacional, *Climate Vulnerability Monitor – Executive Summary*, 2012, daraint.org/wp-content/uploads/2012/09/EXECUTIVE-AND-TECHNICAL-SUMMARY.pdf, p. 17).

⁴ Oil Change International, *The Sky's Limit: Why the Paris Climate Goals Require a Managed Decline of Fossil Fuel Production*, septembre 2016, priceofoil.org/2016/09/22/the-skys-limit-report/.

⁵ Greenpeace, *The Norwegian Government Pension Fund and Coal: Time to Take the Next Step*, 2018, https://urgewald.org/sites/default/files/Norway.brief_3.pdf.

⁶ Banktrack, « Banks that ended direct finance for tar sands », www.banktrack.org/campaign/banks_that_ended_direct_finance_for_tar_sands.

⁷ La Banque mondiale, « Annonces du Groupe de la Banque mondiale au One Planet Summit », 12 décembre 2017, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2017/12/12/world-bank-group-announcements-at-one-planet-summit>.

⁸ EDC, *Examen des politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux : Document de discussion*, mai 2018, file:///Users/AboveGround/Downloads/CSR%20Policy%20Review%20Discussion%20Paper%202018_f.pdf, p. 5.

⁹ EDC, *Rapport sur la RSE d'EDC : Au-delà de la responsabilité*, 2015, <https://www.edc.ca/Fr/About-Us/Corporate-Social-Responsibility/Documents/csr-report-2015.pdf>, p.31.

¹⁰ Les engagements sur le climat d'EDC sur le charbon sont exposés dans la page « Environnement et population » de son site Web (<https://www.edc.ca/fr/about-us/corporate/corporate-sustainability-responsibility/environment-people.html>) ; d'autres sont inclus dans sa *Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux* (<https://www.edc.ca/fr/a-propos-de-nous/entreprise/responsabilite-durabilite-entreprises/environnement-population.html>), pp 1-2.

¹¹ Entre 2013 et 2015. Voir Oil Change International, les Amis de la terre É.-U., le Sierra Club et le WWF European Policy Office, *Talk is Cheap: How G20 Governments Are Financing Climate Disaster*, 2017, www.priceofoil.org/content/uploads/2017/07/talk_is_cheap_G20_report_July2017.pdf, p. 16.

¹² EDC, « Sous-secteur de l'économie canadienne 2017 », <https://www.edc.ca/fr/a-propos-de-nous/entreprise/divulgation/rapports-transactions/sous-secteurs-canadiens-2017.html>.

¹³ EDC, *Le commerce sans limites : Rapport annuel 2017*, 2018, <https://ar2017ra.edc.ca/fr/>, p. 29. EDC définit une entreprise de technologie propre comme offrant « une technologie ou un service propre qui contribue à réduire les impacts environnementaux. » EDC, « EDC aide à mettre au niveau des marchés mondiaux les technologies propres », <https://www.edc.ca/fr/solutions.html>.